



AMENAGEMENT AUX MOUVEMENTS D'ANIMAUX

BORDEREAU POUR LES ESTIVES.

Coordonnées de l'élevage propriétaire :

N° de cheptel :Nom, prénom ou raison sociale :
Adresse :
Commune :

PRISE DE SANG : dans les 2 mois avant le départ des animaux de leur cheptel d'origine (sous condition d'isolement). **Joindre les copies des cartes vertes et ce document aux prélèvements pour analyse IBR mélange.**

Je demande aussi une analyse : **BVD** **Besnoitiose**

Je soussigné GAEC/EARL/MR/MME..... Certifie mettre à l'estive de
..... les bovins de la liste ci-dessous :.....

Nombre de bovins : _____ (en cas de nécessité, remplir la liste au dos).

N° National OBLIGATOIRE (à 10 chiffres)			
1.	6.	11.	16.
2.	7.	12.	17.
3.	8.	13.	18.
4.	9.	14.	19.
5.	10.	15.	20.

Au retour de mes animaux, je m'engage à réaliser une prise de sang entre 16 et 30 jours après leur arrivée.

Fait àLe :

Signature de l'éleveur :